

Ecole Privée Ste Geneviève

-Tél : 02 35 31 05 65

<http://institution-sainte-genevieve.fr/>

RENTREE 2026 /2027

Chers parents,

Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre soutien et votre confiance tout au long de cette année.

Un merci aux parents de l'APEL pour leur engagement, aux parents et aux grands-parents bénévoles qui sont venus prêter mains fortes lors des différentes manifestations de l'année.

Un merci aussi aux membres de l'OGEC qui soutiennent nos actions et nous aident au quotidien dans la gestion de nos établissements.

Je vous souhaite d'agréables vacances.

Mme BOUDET.

1/ Organisation du jour de rentrée :

La rentrée aura lieu le **Mardi 1^{er} septembre 2026 selon les horaires suivants :**

8h20 CP
8h30 CE1
8h40 CE2
8h50 CM1
8h55 CM2
9h05 Elèves de maternelle MS et GS
9h15 Elèves de maternelle TPS/PS et PS

2/ STRUCTURE PEDAGOGIQUE :

Les listes de classes sont définitives et ne feront l'objet d'aucun rdv pour demander un changement . Les critères permettant de constituer un groupe classe sont nombreux et relèvent de la compétence des enseignants.

MATERNELLES :

Maternelle 1- TPS/PS - Mme **Brood**
Maternelle 2– PS/GS2- Mme **Lambert**
Maternelle 3- MS - Mme **Papamicaël**
Maternelle 4 MS/GS- Mme **Mouton**

PRIMAIRES :

CP- Mme **Malo**
CP/CE1- Mme **Leblanc**
CE1- Mme **Lecarpentier** à mi-temps + 1 autre personne non affectée à ce jour.
CE2 - Mme **Vatinel**
CE2/CM1- Mme **Letellier**
CM1 - M.**Thévenin**
CM1/CM2 A – Mme **Langlois**
CM2 B- Mme **Maugard**
Enseignantes spécialisées :

Regroupement d'adaptation : Une enseignante spécialisée sera présente dans notre école 3 jours par semaine.

Dispositif ULIS : Mme **Dumontier** Céline est coordonnatrice du dispositif ULIS. (Dispositif d'inclusion scolaire pour les enfants reconnus par la MDPH)

3/ GARDERIE ET CANTINE :

Une garderie est assurée dès le 1^{er} jour uniquement le soir :

De 16 h 30 à 18 h 30 garderie payante (voir grille tarifaire).

Durant l'année, vos enfants peuvent aller en garderie de :

- 7h30 à 8h15 (payante)
- 16h30 à 18h30 (payante)

(Merci de respecter ces horaires.)

Le service de cantine est assuré dès le premier jour.

Un règlement de cantine a été rédigé sur proposition du conseil des écoliers. Il vous sera envoyé fin août avec la fiche d'inscription à la cantine.

Tout élève fréquentant le self devra signer le document ainsi que ses parents.

4/ ENTREES/SORTIES de l'établissement :

Les heures d'entrée et de sortie de classe sont : 8h25 – 11h30 - 13h15– 16h25.

L'accès de la cour et la surveillance se font à partir de 8h15 et de 13h10.

5/ ABSENCES :

Les parents doivent prévenir le jour même le secrétariat (+ Educatable) de toute absence de leur enfant avant 9 heures.

Dans le cadre de l'obligation scolaire dès l'âge de 3 ans, l'inspection académique exige de signaler les absences répétées et abusives (signalement dès 4 demi-journées d'absences injustifiées et/ou vacances sur temps scolaires) et appliquera les mesures nécessaires auprès des familles concernées. (Cf. Règlement intérieur : Aucun devoir ne sera donné pour un motif non recevable.)

Il vous est demandé de prendre vos rendez-vous médiaux en dehors du temps scolaire.

6/ COMMUNICATION

Chaque classe disposera d'un compte sur l'application EDUCARTABLE.

Chaque enseignant vous communiquera à la rentrée les moyens d'y accéder et les fonctionnalités.

7/ PERMANENCES DE LA DIRECTRICE :

Madame Boudet se tient à votre disposition sur rendez-vous auprès du secrétariat.

Le secrétariat sera ouvert de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 à partir du 24 août.

Puis de 8 h à 17h30 lors des temps scolaires.

Merci d'indiquer au secrétariat tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone.
Notre base de données doit être à jour afin que nous puissions vous joindre en cas d'urgence.

8/ ASSURANCE SCOLAIRE :

L'établissement propose une assurance scolaire (Mutuelle Saint Christophe).
Si vous faites un autre choix, merci de fournir l'attestation à l'enseignant le jour de la rentrée.
(Responsabilité civile+ individuel accident)

9 /ORGANISATION ADMINISTRATIVE :

Direction 1^{er} degré : Mme Boudet

Direction 2nd degré : M. Drouault

OGEC (Organisme de gestion de l'enseignement catholique) : Président : M. Jérôme Hauguel

APEL (Association des parents d'élève de l'enseignement libre) : Présidente actuelle: Mme Godefroy

10/ VACANCES SCOLAIRES :

Toussaint : Du vendredi 16 octobre 2026 après la classe au lundi 02 novembre 2026 au matin.

Noël : Du vendredi 18 décembre 2026 après la classe au lundi 04 janvier 2027 au matin.

Hiver : Du vendredi 20 février 2027 après la classe au lundi 8 mars 2027 au matin.

Printemps : Du vendredi 16 avril 2027 après la classe au lundi 3 mai 2027 au matin.

Pont de l'ascension : Du mardi 4 mai 2026 après la classe au lundi 10 mai 2026 au matin.

Été : A partir du vendredi 02 juillet 2027

Nous rappelons que les enfants doivent être présents en classe jusqu'au dernier jour de classe.

11/ DIVERS :

Soutien scolaire : Les enfants inscrits sont attendus du mardi 25/08 au vendredi 28/08 de 9h à 12h,

Photo de classe : jeudi 24 septembre 2026

Messe de rentrée : vendredi 18 septembre 2026, à Montivilliers à 18 h.

Anim'Cross (cross inter villages) de la GS à la 5^{ème} –

10/10/26 -21/11/26 – 13/03/27 -10/04/27 -05/06/27

Fête de l'école : Le samedi 19 juin 2027.

Réunions de rentrée :

08/09/26 17h : CE2CM1, CM1, CM1CM2, CM2

15/09/26 17 h : TPSPS et PSGS, CE1 et CE2.

18/09/26 17h : MS et MSGS

22/09/26 16h45 : CP et CPCE1

Site de l'école : <http://institution-sainte-genevieve.fr/>

Compte instagram : institutionsainte76210

Au plaisir de vous revoir prochainement

Bel été à tous !